

# ECOSLOPS : RESULTATS ANNUELS 2024 ET REAMENAGEMENT DE LA DETTE

*Paris, le 15 avril 2025, 7h30 - Ecoslops, la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire, annonce les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2024, arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 14 avril 2025, ainsi que l'accord trouvé pour le réaménagement de sa dette financière.*

- Sur le nouveau périmètre du Groupe : Chiffre d'affaires en progression de 12% et EBITDA\* 2024 positif à +0,4M€, en progression de 0,6 M€ vs 2023 à périmètre comparable
- Finalisation du réaménagement de la dette financière

## Faits marquants de l'exercice 2024

- Cession d'Ecoslops Provence réalisée le 29 février 2024, pour un montant de 8M€. L'impact de la sortie du périmètre de consolidation avait été entièrement provisionné dans les comptes 2023.
- Des résultats satisfaisants au Portugal avec un EBITDA de la filiale de 2,3M€.
- Poursuite du plan d'économies sur les fonctions support pour s'ajuster au nouveau périmètre (-26% entre fin 2022 et fin 2024), soit -0,6M€.
- Dette nette ramenée à 12M€. Trésorerie de 6,6M€ au 31 décembre 2024.

## Réaménagement de la dette

En même temps que l'arrêté des comptes consolidés 2024, Ecoslops SA annonce avoir obtenu un accord de ses deux principaux créanciers, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Bpifrance (BPI), pour le réaménagement de sa dette.

Cet accord fait suite aux discussions engagées avec les partenaires financiers de la société, suite à la cession le 29 février 2024 de sa filiale Ecoslops Provence, afin d'adapter la structure de la dette aux flux de trésorerie futurs générés par le nouveau périmètre du groupe. Ainsi, cet accord permet un rallongement des maturités ainsi qu'une réduction substantielle de la charge d'intérêts annuelle.

## Compte de résultat consolidé 2024 (en K€) - Présentation analytique

(Sur la base des comptes audités, rapports en cours d'émission)

Compte tenu de la cession d'Ecoslops Provence, la présentation analytique du compte de résultat consolidé ci-dessous tient compte du nouveau périmètre du Groupe et isole l'impact non récurrent des coûts liés à Ecoslops Provence et la restructuration liée.

	31/12/2023	31/12/2024	Variation
Produits raffinés (P2R)	7 875	8 765	890
Services portuaires	2 390	2 739	349
<b>Total CA</b>	<b>10 265</b>	<b>11 504</b>	<b>1 239</b>
<b>Marge brute</b>	<b>6 979</b>	<b>7 496</b>	<b>517</b>
Taux de marge brute	68%	65%	-2,8 pt
Charges de personnel	-3 087	-3 336	-249
Charges externes	-3 830	-3 486	344
Impôts & taxes	-213	-259	-46
<b>EBITDA</b>	<b>-151</b>	<b>415</b>	<b>566</b>
Amortissements/Provisions	-1 449	-1 374	75
<b>Résultat Financier</b>	<b>-1 327</b>	<b>-2 399</b>	<b>-1 072</b>
Impôt société	324	490	166
<b>Résultat Avant Restructuring / E. Provence</b>	<b>-2 603</b>	<b>-2 868</b>	<b>-265</b>
Résultat lié à Ecoslops Provence	-4 771	56	4 827
Coûts de restructuring	-674	-290	384
<b>Résultat Net Consolidé</b>	<b>-8 048</b>	<b>-3 102</b>	<b>4 946</b>
Part du Groupe	-7 353	-3 102	4 251

Le chiffre d'affaires d'Ecoslops Portugal a progressé de 12%, passant de 10,3€ en 2023 à 11,5M€ en 2024. L'activité Services portuaires a progressé de 15%, à 2,7M€, tandis que l'activité Produits raffinés a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 11%, à 8,8M€ en 2024, contre 7,9M€ en 2023. Cette progression s'analyse en +13% lié à l'effet volume et (3)% d'effet prix (le prix moyen du brent étant passé de 76,1€/bbl en 2023 à 73,8€/bbl en 2024). L'unité a produit sur la période 21.448 tonnes de produits raffinés contre 20.071 tonnes en 2022, et en a vendu 19.981 tonnes, contre 17.693 l'exercice précédent.

Le taux de marge brute, en baisse de 2,8 points, a été affecté à hauteur de 1,2 point par le dénouement des contrats de swap sur les approvisionnements et à hauteur de 1,6 point par le renchérissement du coût du transport maritime pour les imports de slops de la zone ARA.

En conséquence, la marge brute s'établit à 7,5M€, en progression de 0,5M€ par rapport à 2023.

Malgré le contexte inflationniste, le groupe a contenu ses dépenses de fonctionnement. L'ensemble des frais indirects (personnel, loyer, prestataires, ...) d'Ecoslops SA a fait l'objet d'un plan d'économie qui s'est traduit par une diminution de (0,6)M€ entre 2022 et 2024 soit -26%.

Sur le nouveau périmètre du Groupe, l'EBITDA\* ressort à +0,4M€, en progression de 0,6M€ par rapport à 2023.

Le résultat financier est négatif de (2,4)M€. Il intègre une dépréciation de (2,0)M€ relative à Valtech Energy, portant sur les titres à hauteur de (0,4)M€ pour les ramener à leur valeur nominale, et sur l'intégralité du crédit vendeur à hauteur de (1,6)M€. Cette dépréciation s'explique par un principe de prudence, étant donné le retard pris par le client Valtech Energy dans son projet. Le résultat financier intègre par ailleurs des produits financiers de placement pour 0,2M€ et les intérêts financiers sur emprunts pour un montant de (0,6)M€, étant précisé que les intérêts BEI ont été provisionnés sur la base du nouvel accord.

L'impôt sur les sociétés représente un produit de 0,5 M€, constitué du crédit d'impôt recherche pour 0,3M€ et de 0,2M€ d'impôt différé au Portugal.

Le résultat net normatif du groupe ressort ainsi à (2,9)M€.

Après prise en compte d'une charge non récurrente de (0,2)M€ liée à la fin des opérations de restructuration du groupe, le résultat net consolidé part du groupe ressort à (3,1)M€, contre (7,4)M€ l'exercice précédent.

### Bilan consolidé au 31 décembre 2024 (en K€)

(Comptes audités et rapports en cours d'émission)

Pour rappel, le contrat de cession d'Ecoslops Provence a été signé avant la date de clôture des comptes 2023. Pour cette raison, la contribution d'Ecoslops Provence au bilan consolidé 2023 est présentée sur une ligne unique et distincte "Actif net Ecoslops Provence", et permet ainsi une comparaison des autres postes du bilan à périmètre équivalent.

	31/12/2023	31/12/2024	Var. k€
Immobilisations Incorporelles	872	633	(239)
Immobilisations Corporelles	12 048	12 042	(6)
Immobilisations Financières	2 392	677	(1 715)
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>15 312</b>	<b>13 352</b>	<b>(1 960)</b>
Stocks & Encours	1 624	2 402	778
Clients	1 635	1 188	(447)
Autres Créances	1 105	735	(370)
Impôts différés actif	1 460	1 694	234
Disponibilités	3 204	6 590	3 386
CCA & Charges à répartir	670	888	218
<b>Actif circulant</b>	<b>9 698</b>	<b>13 497</b>	<b>3 799</b>
Actif net Ecoslops Provence	9 058		(9 058)
<b>Total ACTIF</b>	<b>34 068</b>	<b>26 849</b>	<b>(7 219)</b>

	31/12/2023	31/12/2024	Var. k€
Capital & Réserves	14 226	6 873	(7 353)
Subvention d'investissement	1 364	1 267	(97)
Quote-part des minoritaires	(777)	0	777
Résultat Net - Part du groupe	(7 353)	(3 102)	4 251
<b>Capitaux Propres</b>	<b>7 460</b>	<b>5 038</b>	<b>(2 422)</b>
Avances conditionnées	838	838	0
Prov. Pour Risques&Charges	1 931	125	(1 807)
<b>Dettes Fin.</b>	<b>20 606</b>	<b>17 772</b>	<b>(2 834)</b>
Fournisseurs	2 059	1 811	(248)
Dettes fiscales & sociales	506	569	63
Autres dettes	667	697	30
Dettes d'exploitation	3 233	3 077	(156)
<b>Total PASSIF</b>	<b>34 068</b>	<b>26 849</b>	<b>(7 219)</b>

L'actif immobilisé diminue de (2,0)M€ sur l'exercice 2024. Cette baisse provient principalement de la dépréciation constatée sur les titres et crédit vendeur Valtech Energy à hauteur de (2,0)M€. Pour information, l'exposition du groupe sur Valtech Energy a ainsi été ramenée à 0,8M€.

L'actif circulant, hors trésorerie, s'apprécie de 0,4M€, principalement impacté par un niveau de stocks plus élevé de 0,8M€ (un import de slops a été réalisé fin décembre 2024), et une baisse des créances clients de (0,4)M€.

Les disponibilités au 31 décembre 2024 s'élèvent à 6,6M€, dont 3,6M€ de valeurs mobilières de placement (dépôts à terme), en amélioration de 3,4M€ par rapport à fin 2023.

Les capitaux propres enregistrent une baisse de (2,4)M€, principalement impactés par la perte de l'exercice pour (3,1)M€ et par la sortie des minoritaires conjointement à la cession d'Ecoslops Provence.

Les provisions pour risques et charges diminuent de (1,8)M€ compte tenu de la reprise d'une provision de 1,8M€ constituée fin 2023 pour appréhender l'impact en consolidation de la sortie d'Ecoslops Provence du périmètre de consolidation.

Les dettes financières s'élèvent à 17,8M€, en baisse de (2,8)M€ par rapport à 2023. Cette baisse s'explique d'une part, pour (1,7)M€, par la baisse des intérêts courus sur la dette Banque Européenne d'Investissement ("BEI") et d'autre part par une variation nette d'emprunts de (1,1)M€.

Comme précisé dans ce même communiqué publié, la société a mené à son terme les discussions avec ses deux principaux créanciers, la BEI et BPI. Il ressort de cet accord un rallongement des maturités ainsi qu'une réduction de la charge d'intérêts annuelle, à compter du 30 juin 2024. En effet, le taux d'intérêt de la BEI était constitué d'un taux fixe de 5% et d'un « royalty interest ». Dans le cadre du nouvel accord, le « royalty interest » est supprimé, permettant de quasiment diviser par deux la charge d'intérêts annuelle. En contrepartie, la BEI bénéficie d'une clause d'excess-cash en 2031 par laquelle elle pourra percevoir le 30 juin 2031, 50 % de la trésorerie nette figurant au bilan audité d'Ecoslops arrêté au 31 décembre 2030, après déduction d'un seuil minimum opérationnel de 1M€, et dans la limite d'un montant plafonné à 2,3 M€. Le taux d'intérêt de la BPI reste quant à lui inchangé, à 2,17% par an.

#### Echéancier de la dette BEI et BPI (en k€) avant accord

	Capital restant dû	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Maturité
BEI	9.000	500	500	8.000				30/06/2027
BPI	600	400	200					30/04/2026

#### Echéancier de la dette BEI et BPI (en k€) après accord

	Capital restant dû	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Maturité
BEI	9.000	500	500	2.000	2.000	2.000	2.000	30/06/2030
BPI	600	140	184	184	92			30/04/2028

Enfin, les dettes d'exploitation sont stables, à 3,1M€.

## Situation financière et cashflows

Au 31 décembre 2024, le Groupe dispose de près de 6,6M€ de trésorerie, dont 5,8M€ disponibles (compte tenu de 0,8M€ d'avance conditionnée sur subvention d'investissement) et d'un endettement net de 12,0 M€ (vs 18,2 M€ au 31 décembre 2023). La variation de trésorerie s'analyse comme suit :

	Exercice 2024
<b>EBITDA *</b>	<b>415</b>
Coût de restructuring	(228)
Impôt	340
Subvention viré au résultat	(124)
Variation du BFR exploitation	(1 061)
<b>Operating cashflow</b>	<b>(658)</b>
Acquisition d'immobilisations	(1 034)
Variation du BFR investissements	320
<b>Investing cashflow</b>	<b>(714)</b>
Cession Ecoslops Provence	8 056
Variation d'emprunts	(1 144)
Intérêts financiers perçus	141
Intérêts financiers versés	(2 306)
<b>Financing cashflow</b>	<b>4 747</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>3 375</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>3 204</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>6 579</b>
<b>Variation</b>	<b>3 375</b>

Le cashflow opérationnel ressort à (0,7)M€, principalement impacté à hauteur de (1,1)M€ par la variation de BFR (dont 0,8M€ sur les stocks avec un import de slops réalisé fin décembre 2024).

Le cashflow lié aux investissements s'élève à (0,7)M€ et se compose des capex de maintenance usuels dans l'activité du groupe, en particulier dans son rôle de sous-concessionnaire du port de Sines.

Les opérations liées aux financements se soldent par un encaissement net de 4,7 M€, intégrant le prix de cession d'Ecoslops Provence pour un montant de 8,1M€, des remboursements nets d'emprunts pour 1,1M€ (dont 1M€ pour la BEI) et 2,3M€ d'intérêts payés (majoritairement constitués du paiement des intérêts BEI 2023 pour 1,4M€, sur lequel un standstill avait été obtenu jusqu'au closing de la cession d'Ecoslops Provence, et du paiement des intérêts 2024 pour 0,5M€).

## Stratégie et Développements

Ecoslops désormais recentré sur son activité historique de Sines et le développement de la Scarabox®, dispose dorénavant de ressources financières et humaines en phase avec sa feuille de route.

Sines :

La société a d'ores et déjà engagé des discussions sur les modalités du renouvellement de la sous-concession portuaire avec CLT (filiale de GALP) de manière à gagner en visibilité (échéance contractuelle 08/2027). Ces discussions ont débuté en 2024 et se poursuivent en 2025. CLT a essentiellement deux possibilités : renouveler Ecoslops pour 10 ans ou remettre le contrat en concurrence. Nous avons formulé des propositions précises à CLT et nous sommes persuadés que la qualité de nos services rendus ces 13 dernières années et leur coût nous rendent compétitifs.

Scarabox® :

La première unité est toujours en voie de finalisation de montage au Cameroun mais a connu des retards par le manque de ressources humaines et financières locales. En 2024, nous avons procédé au montage de l'unité elle-même par nos équipes mais il reste encore des travaux de connections (unité-bacs, électrique). Il est prévu par Valtech Energy une finalisation de ces travaux en 2025.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, Ecoslops a pris à bail en avril 2025 un terrain de 1,2 ha dans la nouvelle zone industrielle PK24 d'Abidjan aménagée par l'Etat Ivoirien. Cette étape clé permettra de lancer les consultations sur les études de génie civil et les études EIES (Etudes d'Impact Environnemental et Social). En parallèle, un pool d'investisseurs et de financeurs a été mobilisé en 2024 pour financer le projet (participation d'Ecoslops minoritaire). Notre objectif est de signer un contrat de vente en 2025 tout en tenant compte du fait qu'en fin d'année des élections présidentielles se tiendront dans le pays. Pour rappel, ce projet a reçu un soutien fort de la SIR (raffinerie nationale), du Ministère de l'Energie et du Pétrole et celui de l'Environnement.

## Gouvernance

Il sera demandé à la prochaine assemblée générale, le 10 juin prochain, de renouveler le mandat de Monsieur Olivier Fortesa qui expire à cette occasion.

## ESG

Le Groupe a publié le 7 juin 2024 son cinquième rapport de développement durable, portant sur l'exercice 2023.

La volonté du Groupe de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue s'illustre à travers la notation ESG issue de la Campagne Ethifinance ESG (anciennement Gaïa Research) pour l'année 2023. La société confirme ainsi sa performance puisqu'elle obtient une note globale de 74/100.

Par ailleurs, le label « Efficient Solution » de la Fondation Solar Impulse, axé sur la promotion de solutions efficaces et rentables pour protéger l'environnement, a été renouvelé avec succès en janvier 2024.

Enfin, Ecoslops Portugal a obtenu en décembre 2024, pour l'ensemble de sa production de produits raffinés, le renouvellement de sa certification ISCC PLUS. Cette certification atteste de la conformité des produits aux exigences de durabilité et de traçabilité, et est reconnue par l'ensemble des parties prenantes pour les produits recyclés.

## Perspectives 2025

En 2025, Ecoslops Portugal prévoit une production de 25.000 tonnes.

En 2025, Ecoslops a aussi pour objectif de contractualiser la vente d'une nouvelle Scarabox en Côte d'Ivoire.

*\* : EBITDA = Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions*

### Agenda Financier :

Publication du Rapport financier annuel 2024 : 30 avril 2025

Assemblée Générale Mixte : 10 juin 2025

Publication du Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2025 : 17 juillet 2025

Publication des résultats semestriels : 25 septembre 2025

Publication du rapport semestriel S1 2025 : 30 octobre 2025

### **A PROPOS D'ECOSLOPS**

**Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris**

**Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME.**

**Contact Relations investisseurs : [info.esa@ecoslops.com](mailto:info.esa@ecoslops.com) - +33 (0)1 83 64 47 43**

Ecoslops fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux de 2<sup>ème</sup> génération aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.

[www.ecoslops.com](http://www.ecoslops.com)